



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019

## ARRETES DU PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-10 du 13 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Sauvetages Eaux Vives (SEV) » de la Haute-Corse – Annule et remplace l'arrêté SIS2B-OPS-2018-0056 du 14/05/2019.

Arrêté n° SIS2B-OPS-2019-11 du 13 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Pélicandrome (PEL) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/2018-0026 du 01/03/2019.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-12 du 13 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Cynotechnie (CYN)» de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 - Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/2018-0027 du 01/03/2018.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-13 du 13 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Equipier Première Intervention Montagne (EPIM) de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté du 2018-0034 du 01/03/2018.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-14 en date du 13 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité «Sauvetage Subaquatique (SAL) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté 2018-0101 du 30/08/2018.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-15 en date du 13 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Canyon » de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté 2018-0108 du 30/08/2018.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-16 en date du 13 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Sauvetage et Déblaiement (SDE) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté 2018-0029 du 01/03/2018.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-17 du 13 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Secours en Montagne (SMO) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté 2018-0101 du 30/08/2018.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-18 du 13 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Intervention en Milieux Périlleux (IMP) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté 2018-0107 du 30/08/2019.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-19 du 13 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Sauvetage Aquatiques aux Victimes (SAV) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté 2018-106 du 30/08/2019.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-47 du 4 juin 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Canyon » de la Haute-Corse au titre de l'année 2019.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-48 du 4 juin 2020 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Secours en Montagne (SMO), de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté SIS2B-OPS-2019-17 du 13/02/2019.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-54 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Sauvetage Aquatique aux Victimes (SAV) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté SIS2B-OPS-2019-19.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-56 en date du 16 juillet 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Canyon (CAN), de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 - Annule et remplace l'arrêté SIS2B-OPS-2019-47 du 04/06/2019.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-57 en date du 16 juillet 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Pélicandrome (PEL) de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté SIS2B-OPS-2019-0011.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2019-80 en date du 14 octobre 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Intervention du Milieu Périlleux (IMP) », de la Haute-Corse au titre de l'année 2019 – Annule et remplace l'arrêté SIS2B-OPS-2019-18 du 13/02/2019.

## ARRETES DU PRESIDENT DU CASIS

Arrêté N°2064 du 22/10/2019 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part à l'épreuve d'admission de l'examen professionnel d'accès au grade de sapeurs-pompiers professionnels prévu à l'article 22 du décret n°2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels.

Arrêté n°2065 du 24/10/2019 portant désignation du responsable de la télétransmission des actes soumis au contrôle de la légalité et titulaire du certificat de licence

Arrêté N° 2066 du 24/10/2019 portant composition du jury de l'examen professionnel d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels prévu à l'article 22 du décret n°2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels

--oOo--

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.I.S DU 15 OCTOBRE 2019 RAPPORTS + DELIBERATIONS

➤ <b>Rapport n°1 + délibération</b>	Approbation du procès verbal du CASDIS en date du 10 juillet 2019.
➤ <b>Rapport n°2 + délibération</b>	Vote des critères, modalités de calculs des contributions des communes et EPCI au budget du S.I.S – exercice budgétaire 2020.
➤ <b>Rapport n°3 + délibération</b>	Vote des recettes prévisionnelles, selon articles L1424-35 et R1424-32 du CGCT - exercice budgétaire 2020
➤ <b>Rapport n°4 + délibération</b>	Souscription d'une ligne de trésorerie pour 4.500.000 euros Exercice 2019-2020.
➤ <b>Rapport d'information</b>	Annexe (NDS 412/2019).
➤ <b>Rapport d'information</b>	Bilan de la mise en œuvre du VLSM Cap-Corse et orientations
➤ <b>Rapport d'information</b>	Surveillance de la baignade et des activités nautiques

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.I.S DU 15 OCTOBRE 2019**  
**RAPPORTS + DELIBERATIONS**

➤ <b>Rapport n°1 + délibération</b>	Approbation du procès verbal du CASDIS en date du 10 juillet 2019.
➤ <b>Rapport n° 2 + délibération</b>	Décision Modificative n°2 de l'exercice 2019
➤ <b>Rapport n° 3 + délibération</b>	Evolution des ressources et des charges prévisibles du S.I.S. 2B Exercice 2020
➤ <b>Rapport n° 4 + délibération</b>	Débat d'Orientations Budgétaires – DOB 2020
➤ <b>Rapport n°5 + délibération</b>	Note de cadrage du plan de formation pluriannuel du SIS 2B 2020-2022.
➤ <b>Rapport n°6 + délibération</b>	Nouvelle organisation du groupement formation et développement des compétences du SIS 2B.
➤ <b>Rapport n°7 + délibération</b>	Création d'un poste d'adjoint administratif
➤ <b>Rapport n°8 + délibération</b>	Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe
➤ <b>Rapport n°9 + délibération</b>	Détermination du taux de promotion pour l'accès au grade de caporal-chef de sapeur-pompier professionnel (SPP) – année 2020
➤ <b>Rapport n°10 + délibération</b>	Création de neuf postes de sergents de sapeurs-pompiers professionnels
➤ <b>Rapport n°11 + délibération</b>	Création de quinze postes de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels.
➤ <b>Rapport n°12 + délibération</b>	Création de dix postes de lieutenants de 2 <sup>ème</sup> classe de sapeurs-pompiers professionnels.
➤ <b>Rapport n°13 + délibération</b>	Régime de l'indemnité d'intervention pendant l'astreinte
➤ <b>Rapport n°14 + délibération</b>	Convention cadre de collaboration entre le SIS 2B, le SIS 2A et l'Université de Corse.
➤ <b>Rapport n°15 + délibération</b>	Réforme de véhicules Mercedes immatriculés DE-523-GP, DE-825-GP, 7273 GC 2B, 7272 GC 2B.

## CONVENTIONS

Convention n° 84/2019 - Mairie d'Isolucciu di Fiumorbu - Cession d'un véhicule réformé.

Convention n° 85/2019 - EDF - Formation ARICO.

Convention n° 86/2019 - Association Mantinum - Mise à disposition de moyens humains et matériels.

Convention n° 87/2019 - SIS2A - Mise à disposition à titre gratuit d'un agent du SIS2A.

Convention n°88/2019 - Centre hospitalier métropole Savoie - formation de formateurs en simulation 20/24 janvier 2020.

Convention n°89/2019 - Université de Corse - Parcours de formation préparant à l'obtention du diplôme "crises et catastrophes management des secours et des soins ».

Convention n°90/2020 – Partenariat d'appui des SP le 18/12/19.

Convention n°91/2020 – Convention EDF – Prestation d'appui des SP le 18/12/2019.

Convention n°92/2020 - Université de Corse - Partenariat formation préparant à l'obtention du diplôme C2MS2 (Crises et catastrophes management des secours et des soins).

Convention n°93/2019 - Mairie Ghisoni - Station de ski saison 2019-2020.

Convention n°94/2019 - Mairie Asco - Conditions de mise à disposition de moyens matériels du SIS.